

# Le transfert en toute sécurité



PAR ANNIE BOUTET

**Les Dufour ont 55 ans. Ils sont encore jeunes, mais c'est déjà le temps de prévoir leur retraite. Leurs deux fils ont exprimé le désir de reprendre le flambeau. Ô bonheur! Mais comment transférer la ferme tout en assurant la sécurité financière de la génération sortante? Voici à cet effet les conseils de Francine Racine, planificatrice financière et fiscale chez Gestion privée Desjardins.**

« Tout est une question de temps et de préparation de la relève, souligne Francine Racine. Mieux vaut prévoir une période de cinq à dix ans pendant laquelle les Dufour pourront transmettre leurs connaissances, faire participer leurs fils aux décisions et leur permettre de développer leurs aptitudes. »

En parallèle, le couple doit reconnaître les forces de chacun: la gestion, la mise en marché, la régie des cultures ou du troupeau, les relations avec les partenaires d'affaires... Ils pourront ainsi déterminer leur rôle au moment de prendre le relais. Afin de faciliter cette démarche pour le moins délicate, Francine Racine conseille souvent à ses clients de s'adresser à des spécialistes en préparation de la relève dans le but d'obtenir une évaluation objective. On peut consulter le réseau Agriconseil afin d'être guidé dans le choix de ce spécialiste.

## Une retraite à planifier

Pour multiplier les chances de réussite, une planification financière intégrée s'impose au départ. Cette analyse permettra d'établir la viabilité du transfert et d'évaluer à quel point le couple a les moyens de ses ambitions. Une fois la réponse obtenue, le comptable agréé et un spécialiste en fiscalité agricole vont vérifier quelle structure juridique est la meilleure pour procéder au transfert.

Évidemment, transférer en toute sécurité sous-entend que les besoins des Dufour seront satisfaits à la retraite. Or, ces besoins varient

d'une personne à l'autre et peuvent évoluer selon ce que révèle la planification financière.

« Cette planification comprend un bilan complet de tous les éléments d'actif et de passif. On regarde aussi le volet fiscal du particulier et la planification de la retraite selon les revenus, les dépenses, le coût de la vie, la capitalisation des placements, le décaissement de l'épargne enregistrée, les rentes et l'argent provenant du transfert », explique M<sup>me</sup> Racine.

C'est à cette étape que l'on découvre parfois certains besoins à combler, comme le mandat en cas d'incapacité et le testament. Il faut savoir que l'absence de testament peut compromettre le désir de voir le patrimoine demeurer dans la famille. L'analyse successorale conduit également à aborder tout le volet des protections, comme les assurances vie, biens, invalidité et maladies graves.

## Les pièges à éviter

Bien sûr, quand on a mis son cœur et son âme dans une ferme, on souhaite la voir se perpétuer. Or, pour assurer la viabilité de l'entreprise dans le contexte actuel, les Dufour devraient inciter leurs fils à consolider leurs forces par des cours en agronomie ou en gestion. Une meilleure formation peut conduire à prendre des décisions commerciales plus avantageuses. Sans compter qu'elle peut rendre les jeunes admissibles aux primes à l'établissement consenties par le gouvernement du Québec.

Prendre le processus à la légère et ne rien planifier avant de commencer peut mener rapidement à l'impasse. Au risque de se répéter, un autre danger est d'amorcer la démarche trop tard. Les parents doivent aussi intégrer la relève dans le processus décisionnel, même si les vues divergent.

« Nos analyses révèlent souvent que le transfert sera difficile parce que l'entreprise ne produit pas assez de liquidités pour permettre la croissance et le rachat des participations des parents dans un délai raisonnable. Le facteur temps prime donc si l'entreprise doit vivre un tournant. »

Les enfants, eux, doivent éviter de s'éparpiller; ils doivent par exemple veiller à ce que les nouvelles activités qu'ils souhaitent intégrer ne mettent pas en péril la santé financière de l'entreprise. Au moment de reprendre le flambeau, ils auront intérêt à se faire accompagner par des spécialistes avec lesquels ils pourront faire l'évaluation de leurs projets d'avenir et mettre au point une planification stratégique de l'entreprise. Les conseillers en gestion, les conseillers Desjardins en matière de comptes agricoles, d'assurance, de planification financière, les spécialistes de la mise en marché, les ressources-conseils en matière de régie ou de production et le comptable agréé sont quelques exemples des personnes qui constituent de précieux alliés pour garder l'entreprise rentable.

En guise de conclusion, Francine Racine souligne que « l'un des principaux pièges demeure que le parent veut transférer, mais qu'il n'est pas prêt ». De là l'importance de bien réfléchir avant d'agir. 🏠

## Pour en savoir plus

Les réseaux Agriconseils du Québec : <http://www.agriconseils.qc.ca/site/reseaux>  
Soutien financier offert par la Financière agricole du Québec : <http://www.fadq.qc.ca>

© 2007 Jupiterimages Corporation

Partenaires  
HIVER 2008